



Blancs lumière



N° 1016743

CHÊNE MIXÉ CLASSIC/AUTHENTIQUE TUEFAU, BÂTON ROMPU 90 RAINURE-LANGUETTE / 12 MM

Caractéristiques

Essence : Chêne **Provenance :** France

Choix : Mixé Classic/Authentique - bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, discoloration, maille, traces noires, fentes. La taille des nœuds est proportionnelle à la largeur des lames.

Finition : Tufeau - non brossé huilé ton craie / Huile-cire - Brillance (gloss) : 5/8

Après la pose, passez une fine couche d'huile naturelle d'entretien Panaget sur l'ensemble de la surface parquetée et ce quelque soit la teinte de votre parquet. Nous apportons le plus grand soin à la fabrication de nos parquets et pourtant une légère variation de teinte entre les productions peut être constatée. Il est donc important de prévoir 2 à 5% de plus que votre surface pour ne pas manquer de lames et vous assurer un chantier pleinement réussi.

Dessin

Parquet contrecollé monolame bâton rompu fabriqué selon la norme EN 13489
Rainure Languette



Description

Largeur : 90 mm
Longueur : 590 mm
Épaisseur : 12 mm
Couche d'usure : 2,5 mm
Support : HDF*
Contrebalancement : déroulé en bois
Profil : 4 chanfreins

*Panneau bois à Haute Densité de Fibres

Colisage

M² / colis : 1,91
Colis / palette : 32
M² / palette : 61,12
Poids / m² : 9,9 kg
Poids / palette : 605,1 kg (parquet uniquement)



Classe d'usage :

Mise en œuvre



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Pose flottante collage RL avec
polyane + Isol 20 ou collage en
plein avec presto PM



Collage en plein avec
presto PM, obligatoire



Programme de Reconnaissance des
Certifications Forestières



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° 1016743



Code d'identification unique du produit type : Bâton rompu 90 Rainure-Languette, 12 mm, Chêne

Usage(s) prévu(s) : Eléments de parquet contrecollé selon EN 13489

Pose flottante avec colle selon DTU 51.11

Fabricant : PANAGET - 3 rue d'Orgères 35230 Bourgbarré / FRANCE

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée : EN 14342 : 2013

Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles | Performances | Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique |
|---|-------------------------|---|
| Réaction au feu | Dfl-s1 | EN 14342 : 2013 |
| Caractéristiques permettant ce classement : | | |
| - Masse volumique moyenne minimale (Kg/m ³) | 500 | |
| - Épaisseur minimale hors tout (mm) | 12 | |
| - Conditions de mise en œuvre | Avec ou sans lame d'air | |
| Dégagement de formaldéhyde | E1 | EN 717-1 |
| Teneur en pentachlorophénol | PCP ≤ 5 ppm | - |
| Dégagement d'autres substances dangereuses : | | ISO 16000 |
| - Émissions de COV* (Décret n° 2011-321) | Classe A+ | |
| - Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVP0910046A) | < 1µg/m ³ | |
| Résistance à la rupture | NPD | - |
| Glissance | NPD | - |
| Conductivité thermique (W/m.K) | 0,15 | EN 14342 / Chapitre 4.7 |
| Résistance thermique (m ² .K/W) | 0,08 | |
| Durabilité biologique | Classe de risque 1 | EN 335 |

NPD : Performance Non Déterminée

*COV : Composés Organiques Volatils

**CMR 1&2: Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Carole FRANÇOIS - Directrice Générale

Bourgbarré, 17 décembre 2020

Carole FRANÇOIS